



*Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques (site internet, application mobile citoyenne, Facebook, Twitter, liste de distribution hebdomadaire par mail, panneaux lumineux).*

## [PLU] Communiqué de Michel Capdecombe, Maire de Roquettes

Chères Roquettoises, chers Roquettois,

Comme notre équipe s'y était engagée en 2020, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Roquettes a été approuvée à une très large majorité lors du conseil municipal du 7 novembre. Il a recueilli 21 voix pour, 5 abstentions et aucun vote contre.

Les nouvelles règles de construction dorénavant imposées permettront à notre commune de garder son esprit village en limitant son développement démographique.

À partir d'aujourd'hui, les promoteurs devront être plus respectueux du cadre de vie et de l'espace de vie. Désormais, les toits et les parkings enherbés ne pourront plus être comptés comme des espaces verts.

Le cœur de village, la structure du village ancien, les éléments de bâtis remarquables ainsi que les espaces de détente sont aussi protégés.

De même, 7 hectares classés urbanisables par l'ancien PLU sont redevenus des terres agricoles.

La construction de la future Résidence Autonomie destinée à des personnes âgées autonomes vivant seules ou en couple est enfin autorisée. C'est un projet majeur pour la commune puisque les 86 logements qu'il comporte seront tous comptabilisés comme des logements sociaux. Grâce à eux, Roquettes atteindra le quota de logements sociaux imposé par la loi SRU.

Je tiens particulièrement à remercier le panel citoyen pour leur contribution ainsi que les Roquettois qui se sont déplacés lors de la réunion publique ou lors de l'enquête publique.

Il m'appartient aussi de remercier Philippe Dias adjoint à l'urbanisme ainsi que tous les élus impliqués, le Cabinet Artélia représenté par Mmes Aude Baillache et Julie Barrès, ainsi que Mme Fabienne Guerra de l'ATD31, Nicolas Tourenne notre Directeur Général des Services et Céline Businello notre responsable du Service Urbanisme, pour l'immense travail fourni pendant les deux ans et demi qu'aura duré la procédure.

Si vous souhaitez consulter le dossier de ce nouveau PLU, il est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Il est aussi disponible dans son intégralité sur le site internet de la mairie.

**Michel Capdecombe**

## Rénovation éclairage public

Dans le cadre du Programme LED++, des travaux de remplacement de lanternes routières sur toute la commune débuteront le 06 novembre 2023 pour une durée de 50 jours. Du lundi 6 novembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024, sur les sections de voies où se déroule l'exécution des prestations du chantier les consignes sont les suivantes :

- La circulation se fera par alternat manuel,
- Le dépassement sera interdit aux véhicules légers et poids lourds,
- Le stationnement sera interdit aux véhicules légers et poids lourds.

Lorsque applicable, l'accès aux riverains sera assuré pendant toute la durée des travaux.

## Fermeture de la Rue d'Occitanie en décembre pour travaux

Des travaux de sécurisation des carrefours et de mise en accessibilité de la rue d'Occitanie auront lieu du 04 au 22 décembre 2023. Pendant cette période, la route sera barrée et il sera donc impossible d'emprunter la rue d'Occitanie.

Nous avons mis en place une déviation afin de vous permettre de contourner cette zone de travaux - le plan peut être trouvé sur le site internet. Des panneaux de signalisation vous guideront tout au long du parcours alternatif.

Nous tenons à nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux, nécessaire pour améliorer les infrastructures routières.

Nous comprenons que cela peut engendrer des désagréments et nous faisons tout notre possible pour minimiser l'impact sur votre quotidien. Nous vous remercions pour votre compréhension et de votre coopération pendant cette période de travaux.

## Permanences

**Elu de permanence** (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

**Service urbanisme** : en Mairie, mardi 9h-12h, jeudi 9h-12h/14h-17h30, vendredi 9h-12h sans RDV. En dehors de ces jours de permanence, possibilité de prendre rendez-vous pour le mardi après-midi au 05.61.72.80.53.

**CCAS** : en Mairie, lundi 14h-17h30 sur RDV, mercredi 9h-12h/14h-17h30 sans RDV, jeudi 9h-12h sans RDV. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

## On Sort ce Soir!

La programmation des spectacles *On Sort ce Soir!* est à l'agenda encore pour une date d'ici la fin de l'année. Venez passer un bon moment à l'occasion de représentations musicales et théâtrales... et toujours au tarif très accessible de 5€, certains vendredis et samedis à 20h30 à l'Espace Jean Ferrat.

- Le vendredi 8 décembre : Carmen de la Canción - *Carmen de la Canción effectue son grand retour à la scène lors d'un concert exceptionnel. Après une longue absence, la voici qui renaît de ses cendres pour livrer au public ses chants les plus chers, toute en flamboyance, à sa manière unique de diva hispanique. Kaléidoscope féminin, ce trio insolite incarne et questionne la tumultueuse quête de soi avec fougue et finesse, humour, panache et délicatesse.*
- Le vendredi 19 janvier 2024, Concert du nouvel an !

Informations et réservations via le site internet ou directement en mairie (05.61.72.84.80).

## [Médiathèque] Fermeture décembre

La médiathèque sera fermée du samedi 23 décembre au 1er janvier. Durant cette période, les boîtes de retour seront fermées. Réouverture le mardi 2 janvier à 15h30.

## Cabinet d'infirmières : du nouveau

Les infirmières du cabinet rue Clément Ader pratiquaient jusqu'à maintenant quasi exclusivement à domicile. Désormais, elles peuvent aussi vous recevoir à leur cabinet situé 45 rue Clément Ader pour tous vos soins (prise de sang, vaccin, pansement, etc.). Sur RDV au 06.79.52.15.42.

## Ouverture de la cahute à vin chaud

La cahute à vin chaud fait son retour cette année, toujours place Montségur, le vendredi 1er décembre jusqu'au dimanche 7 janvier 2024. L'occasion pour vous de venir déguster une boisson chaude accompagnée d'une crêpe ou d'une gaufre ! Horaires d'ouverture : les vendredis de 18h à 20h30, es samedis de 17h à 20h30, les dimanches de 16h à 19h.

## Spectacle de Noël

Le dimanche 10 décembre à l'Espace Jean Ferrat, venez prendre une photo avec le Père Noël à partir de 10h. À 11h profitez du spectacle de Ben & Léo, suivi d'une dégustation de chocolat chaud pour les enfants et de vin chaud pour les adultes !

## [Festiv'Roquettes 2024 - Rappel] Concours Photos Peinture

Artiste dans l'âme ? Nous vous invitons à participer à notre concours Photos / Peintures (2-4 février 2024) en exposant vos œuvres sur le thème choisi dans le cadre de l'édition de Festiv'Roquettes 2024 : « L'Olympisme ». Au côté de ce thème principal, les artistes pourront aussi concourir dans le cadre d'une exposition sans thème imposé (thème libre).

Ces deux thèmes feront l'objet d'un vote du jury et d'un prix public.

N'oubliez pas, jeunes et moins jeunes, de vous inscrire en nous retournant le bulletin d'inscription 2024 par mail (accueil.mairie@mairie-roquettes.fr) ou directement en mairie. Règlement expo photo peinture 2024 et bulletin d'inscription disponibles sur le site internet de la mairie. Participation gratuite.

## [Jeunes anciens/Pétanque] Loto

Le club des jeunes anciens et la pétanque de Roquettes organisent un grand loto le dimanche 3 décembre à l'Espace Jean Ferrat, dès 14h30. 12 quines, 12 doubles quines, 12 cartons pleins.

Bons d'achat de 20 €– 60 €– 100€, super lot de 350 € (voyage leclerc) et de nombreux autres lots : four micro-ondes; aspirateur; cartons de vin ; nettoyeur haute pression; corbeille de canard; barbecue ; jambons; filets garnis; etc.. 3 € le carton, 12 € les 6 cartons, 15 € les 9 cartons, 18 € les 12 cartons.

## Agenda des évènements

Vendredi 08/12, 20h30 : [On Sort ce Soir !] Carmen de la Cancion- Espace Jean Ferrat

Dimanche 10/12, 10h00 : Spectacle de Noël – Espace Jean Ferrat

Dimanche 03/12, 14h30 : Loto – Espace Jean Ferrat

Mardi 05/12, 20h30 : Café Littéraire– Médiathèque

Samedi 16/12, 10h30 : Lire et faire Lire – Médiathèque

## Collecte des déchets

Déchets verts : mercredi 6 décembre

Les collectes de déchets verts recommenceront au mois de Mars.

